



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 22 FEVRIER 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 06 : Tarifs de la saison culturelle 2024/2025 du Théâtre de Verre

Le vingt-deux février 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le seize février 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. GICQUEL a donné procuration à Mme CIRON
Mme GITEAU a donné procuration à M. BOISSEAU
M. FLATET a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. AMIOUNI a donné procuration à M. MARSOLLIER
M. KESKIN a donné procuration à Mme BOURDAIS
Mme PAYET a donné procuration à M. PADIOLEAU
M. BEASSE a donné procuration à M. NOMARI
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOURDEL
M. BARON a donné procuration à M. GAUDIN
Mme GALLAND a donné procuration à M. LE HECHO

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Tarifs de la saison culturelle 2024/2025 du Théâtre de Verre

EXPOSÉ

Il y a lieu de fixer le prix des entrées pour assister aux spectacles de la programmation culturelle de la saison 2024/2025 du Théâtre de Verre.

Il est proposé de maintenir les tarifs des spectacles mis en vente sur la base des tarifs pratiqués pour la saison 2023/2024.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les tarifs de la saison culturelle 2024/2025 conformément aux tableaux annexés.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

A l'Hôtel de Ville, le 22 février 2024

La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT



Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

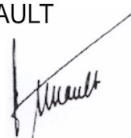
044-214400368-20240229-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-02-2024

Publication le : 29-02-2024

Le Maire,
Alain HUNAUT



TARIFS ABONNEMENTS	SAISON 2024/2025
La formule d'abonnement comprend un minimum de 3 spectacles (quelque soit la catégorie de tarif : A, B, C, D ou E) Pour les spectacles de catégorie C et D 2 tarifs s'appliquent aux abonnements : PLEIN TARIF ou TARIF RÉDUIT (moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH))	
Tarif unique abonnés pour les spectacles de Catégorie A	31,00 € par spectacle
Tarif unique abonnés pour les spectacles de Catégorie B	21,00 € par spectacle
Tarif abonnés PLEIN TARIF pour les spectacles de Catégorie C	12,00 € par spectacle
Tarif abonnés RÉDUIT pour les spectacles de Catégorie C	8,50 € par spectacle
Tarif abonnés PLEIN TARIF pour les spectacles de Catégorie D	10,00 € par spectacle
Tarif abonnés RÉDUIT pour les spectacles de Catégorie D	5,00 € par spectacle
Tarif UNIQUE pour les spectacles de Catégorie E (exemple : spectacle de Noël)	3,00 € par spectacle

PASS FAMILLE : parents et enfants de moins de 18 ans d'une même famille (sur présentation d'un justificatif familial)	Pour un même spectacle de Catégorie C éligible au PASS FAMILLE : 10,00 € le billet par parent, 5,00 € le billet par enfant de moins de 18 ans
Abonnement 3 à 5 spectacles réservé à l'ensemble des Elèves du Conservatoire intercommunal de musique, de danse et d'art dramatique de Châteaubriant, selon liste des élèves transmise par le Conservatoire. Un formulaire spécifique est dédié à cet abonnement.	5,00 € par spectacle

PASS JAZZ et PASS DÉCOUVERTE CHANSON	SAISON 2024/2025
Le PASS JAZZ et le Pass CHANSON : tarif forfaitaire donnant accès aux 6 concerts (Académie Jazz ou Découverte Chanson) programmés dans la saison. Le Pass Jazz permet également de bénéficier du tarif réduit pour la Nuit du Jazz.	
PLEIN TARIF	50,00 €
TARIF RÉDUIT : moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	25,00 €

TARIFS PAR SPECTACLE - HORS ABONNEMENT	SAISON 2024/2025
Il est proposé une gamme de tarifs adaptés tenant compte de la nature des spectacles, de la notoriété des artistes accueillis et des contraintes budgétaires et techniques nécessaires à chaque représentation.	
Tarif A	37,00 €
Tarif A - Abonnés - Tarif réservé aux abonnés du Théâtre de Verre pour des spectacles pris en supplément de l'abonnement.	31,00 €
Tarif A réduit - moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	31,00 €
Tarif B	27,00 €
Tarif B - Abonnés - Tarif réservé aux abonnés du Théâtre de Verre pour des spectacles pris en supplément de l'abonnement.	21,00 €
Tarif B réduit - moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	21,00 €
Tarif C Plein Tarif	18,00 €
Tarif C Abonné : adulte abonné du Théâtre de Verre, du GRAND T et abonné des structures partenaires membres du RIPLA (Réseau d'information des programmateurs de Loire-Atlantique), bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	14,00 €
Tarif C Réduit : moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	8,50 €
Tarif D Plein Tarif	10,00 €
Tarif D Réduit : moins de 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, groupe accompagné par association caritative ou à vocation sociale, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	5,00 €
Tarif E	3,00 €

TARIFS PAR SPECTACLE HORS ABONNEMENT ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE CHATEAUBRIANT (sur présentation d'une pièce justificative)	SAISON 2024/2025
Tarif C Plein Tarif : Elèves de 26 ans et plus	14,00 €
Tarif C Réduit : Elèves de moins de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire RSA, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	8,00 €

TARIFS GROUPES	SAISON 2024/2025
Pour les spectacles de Catégorie C : Tarif réservé aux membres de Comité d'entreprise, possesseurs de la carte Cezam, de la carte Avignon off ou d'amicale d'administration ou d'association. Tarif également réservé aux groupes composés d'au moins 10 adultes .	14,00 €

TARIFS SÉANCES SCOLAIRES	SAISON 2024/2025
Spectacle « Jeune public » organisé sur le temps scolaire, tarif par élève d'écoles maternelles et élémentaires (2 billets exonérés par classe réservés aux accompagnateurs)	3,10 €
Elève des établissements scolaires Collèges et Lycées, sur temps scolaire ou extra scolaire, encadré par les enseignants ou les parents d'élèves (2 billets exonérés par classe réservés aux accompagnateurs)	7,00 €

TARIFS DISPOSITIF E.PASS JEUNE REGION PAYS DE LA LOIRE	SAISON 2024/2025
La formule E.Pass Jeune Région Pays de la Loire permet à l'élève bénéficiaire d'acheter une ou plusieurs places de spectacle pour un montant maximum de 16,00 €. La somme utilisée est ensuite remboursée par le Conseil Régional.	

TARIFS ENVOIS POSTAUX	SAISON 2024/2025
Envoi simple (quelque soit le nombre de billets dans l'enveloppe)	3,00 €
Envoi en recommandé (quelque soit le nombre de billets dans l'enveloppe)	7,00 €

TARIFS BAR THÉÂTRE DE VERRE ET MANIFESTATIONS DECENTRALISEES	SAISON 2024/2025
Café, eau plate, un verre de vin, jus de fruits	1,00 €
Bière	2,00 €
Friandises	1,00 €

CHÈQUE CADEAU THÉÂTRE DE VERRE	SAISON 2024/2025
Le CHÈQUE CADEAU THÉÂTRE DE VERRE (d'une valeur minimum de 5 €) est échangeable contre des billets à l'unité ou abonnements sur tous les spectacles de la saison.	
Le CHÈQUE CADEAU est une contrepartie d'une valeur d'un montant choisi par l'acheteur et réglée auprès du Théâtre de Verre.	
Le bénéficiaire de cette carte l'utilise auprès du Théâtre de Verre (au Guichet ou en ligne) et se voit remettre en échange le(s) billet(s) de(s) spectacle(s) choisi(s).	

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20240229-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29-02-2024

Publication le : 29-02-2024

Le Maire,
Alain HUNAUT

024

2/2

Mis en ligne le 29/02/2024